

Le Repuis

Institution de formation professionnelle spécialisée

RAPPORT D'ACTIVÉS 2008

**GRANDSON
YVERDON-LES-BAINS**

ORGANES DE LA FONDATION

Président d'honneur
Président
Vice-président
Trésorier
Secrétaire
Membres

Conseil de Fondation

M. le Dr G. Perrin, Grandson
M. Marcel Pellet, Onnens
M. Alain Bugnon, Grandson
M. Adolf Klingler, Pully
M^{me} Madelaine Piguët-Merker, Bonvillars
M^{mes} Huguette Jaquier, Bonvillars
Sonja Roulet, Valeyres-sous-Montagny
MM. Jean-Jacques Allisson, Yverdon-les-Bains
Jean-Marc Buchillier, Giez
Alain Bühlmann, Yvonand
Daniel Cochand, Yverdon-les-Bains
Laurent Gabella, Yverdon-les-Bains
Christophe Hohl, Baulmes
Philippe Hungerbühler, Yverdon-les-Bains
Pascal Jaquier, Fontaines
André Jaton, Grandson
Blaise Longchamp, Onnens
Jean-François Meylan, La Sarraz
Bernard Mettraux, Vallorbe
François Payot, Grandson
René Perdrix, Giez
Normann Piller, Champagne
Michel Tatti, Grandevent

Président
Vice-président
Trésorier
Membres

Bureau du Conseil de Fondation

M. Marcel Pellet,
président de la Commission administration, Onnens
M. Alain Bugnon,
président de la Commission intendance, Grandson
M. Adolphe Klingler, Pully
M^{me} Madelaine Piguët-Merker,
présidente de la Commission socialisation, Bonvillars
M. Jean-Jacques Allisson, président
de la Commission pédagogique, Yverdon-les-Bains
M. Jean-Marc Buchillier,
président de la Commission entreprise, Giez

Direction générale de l'institution

M. Michel Kaeser, directeur général, Grandson
M. Michel Bräuchi,
directeur des finances et de l'administration, Grandson

Direction des centres

M^{me} Claudine Robert,
directrice du CFPS Yverdon-les-Bains, Bettens
M. Alain Zumbrunnen, directeur du CFPS Grandson, Prilly

Siège social et administration de la Fondation

Le Repuis - Chemin de Coudrex 1 - Case postale 27 -
1422 Grandson

Tél. 024 445 44 61 - Fax 024 445 51 01

E-mail: lerepuis@lerepuis.ch

Internet: www.lerepuis.ch

Chèques postaux: 10-6017-3 pour vos dons

Banques: UBS Yverdon-les-Bains, N° 357 845.01 Y

BCV Yverdon-les-Bains, N° 0297.02.01

CFPS Grandson

Le Repuis – Chemin de Coudrex 1 – Case postale 27 –
1422 Grandson

Tél. 024 445 44 61 - Fax 024 445 51 01

E-mail: lerepuis@lerepuis.ch

CFPS Yverdon-les-Bains

Le Repuis – Rue des Prés-du-Lac 32 – 1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 447 40 80 - Fax 024 445 01 19

E-mail: cfpsyverdon@lerepuis.ch

*L'institution Le Repuis a pour mission d'offrir
une formation professionnelle spécialisée à
des apprenants ne pouvant acquérir celle-ci selon
le processus traditionnel, afin de leur permettre
une autonomie maximale pour leur intégration
professionnelle et sociale*

NOTRE CHARTE

Notre vision

Nous avons l'ambition d'être un partenaire performant dans le domaine de la formation professionnelle et sociale et de nous distinguer par la qualité pédagogique de nos activités à travers la mise en œuvre d'approches personnalisées dans la réalisation de notre mission.

Nos valeurs

L'engagement en faveur de nos apprenants

Nous plaçons nos apprenants au cœur de nos préoccupations:

- Nous développons une pédagogie personnalisée, différenciée et individualisée (APEC, approches personnalisées d'enrichissement des compétences).
- Nous garantissons une formation professionnelle et sociale à nos apprenants.
- Nous travaillons en réseau dans une vision systémique.
- Nous dispensons notre formation professionnelle selon les modes de production entreprise et services avec des outils didactiques conçus au plus proche des besoins de l'économie.
- Nous mettons tout en œuvre pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale pour chacun de nos apprenants.

Le soutien au développement de nos collaborateurs

Le Repuis considère ses collaborateurs comme sa plus grande richesse:

- Nous respectons et reconnaissons objectivement le travail de chacun et entretenons un dialogue constructif.
- Nous favorisons l'initiative individuelle, la réflexion interdisciplinaire, dans le respect des règles et de l'éthique professionnelle.
- Nous nous engageons à promouvoir la formation continue de nos collaborateurs.
- Nous confions à chacun une responsabilité visant l'atteinte de notre mission et le renforcement des valeurs communes.
- Nous favorisons une ambiance de travail établie sur le respect et la confiance mutuels entre les personnes.

Une relation de partenariat

Le Repuis entretient des relations privilégiées avec ses partenaires:

- Nous garantissons à nos mandataires une collaboration étroite en termes de communication, suivi, décisions pour ce qui concerne le parcours de formation de chacun de nos apprenants. Nous consultons régulièrement nos mandataires pour évaluer nos prestations afin de les améliorer.

- Nous partageons nos expériences en toute transparence en accueillant nos partenaires, en participant à des congrès, en recevant des stagiaires ainsi qu'en ouvrant nos portes à des conférences et colloques relevant du domaine social et professionnel.
- Nous nous engageons dans différentes associations et entités sociales et professionnelles afin d'apporter globalement notre contribution à l'amélioration de la prise en charge de la personne handicapée.
- Nous établissons un partenariat direct avec les autorités fédérales, cantonales et communales.
- Nous maintenons une collaboration étroite avec le tissu économique, en corrélation avec ses besoins et ses attentes.
- Au sein de notre institution, nous vivons dans le respect mutuel des besoins, droits et devoirs de chacun des apprenants et collaborateurs.



STATISTIQUES

CFPS Grandson

Provenance (cantons de domicile)

Vaud	38,5%	Berne	5,8%
Neuchâtel	17,3%	Fribourg	11,6%
Genève	19,2%	Jura	3,8%
Valais	3,8%		

Type de formation des apprenants arrivés au terme de leur apprentissage en juillet 2008

Mécanique	6	Arts graphiques	3
Menuiserie	7	Jardin	10
Ferblanterie et sanitaires	2	Intendance	5
Peinture en bâtiment	8	Cuisine	3
Peinture en carrosserie	2	Entretien des bâtiments	3
Paysagiste	3		

Niveau de formation atteint par les apprenants arrivés au terme de leur apprentissage en juillet 2008

CFC	1	Formation pratique	27
Formation élémentaire (FE)	12	1 ^{er} cycle	8
AFP	4		

Mixité

Filles	26,9%	Garçons	73,1%
--------	-------	---------	-------

Effectif des apprenants

Au 1 ^{er} janvier 2008	170	Au 17 août 2008	172
Au 17 juillet 2008	155	Au 31 décembre 2008	167

Nombre de journées facturées

Journées AI internes	29 197	Journées total AI	34 101
Journées AI externes	4 904		
Journées non-AI internes	1 582	Journées total non-AI	1 760
Journées non-AI externes	178		
Journées total facturées	35 861		



STATISTIQUES

CFPS Yverdon-les-Bains

Provenance (cantons de domicile)

OAI VD	36,1%	SPJ (VD)	4,8%
OAI FR	16,3%	OAI BE	2,4%
DSAS (VD)	16,3%	OAI VS	1,8%
OAI NE	13,9%	OAI JU	0,6%
OAI GE	7,8%		

Orientation de la branche économique sur les 46 métiers

Action sociale	0,9	Hôtellerie, restauration	3,6
Activités informatiques	1,8	Industrie alimentaire et boissons	0,0
Agriculture, horticulture	8,1	Mécanique	4,5
Commerce et réparation de véhicules	8,1	Santé	1,8
Commerce de détail	12,6	Services à la personne	6,3
Construction	17,1	Services aux entreprises	13,5
Construction métallique	0,9	Transports et communications	6,3
Edition et impression	3,6	Travail du bois	8,1
Petite enfance	2,7		

Niveau de formation en cours

Préapprentissage	1,8	AFP	27,9
FE	28,8	CFC	41,5

Nombre de journées facturées

Journées AI internes	7948	Journées total AI	26779
Journées AI externes	18831		
Journées non-AI internes	810	Journées total non-AI	1113
Journées non-AI externes	303		
Journées total facturées	27892		



1933 - 2008 – 75 ANS D'AVENIR

Tel était le thème de la manifestation du 3 octobre 2008 marquant le 75^e anniversaire de notre Institution, journée durant laquelle nous avons eu le privilège d'accueillir les différents acteurs du monde politique, économique et social, sur nos sites de Grandson et d'Yverdon-les-Bains.

75 ans d'avenir: Le thème était particulièrement bien choisi. En effet, depuis trois quarts de siècle, les différents directeurs et dirigeants qui se sont succédé à la tête du Repuis ont toujours su prendre les options nécessaires à l'intégration des jeunes qui leur étaient confiés, ceci dans le monde économique et social de l'époque. Souvent, le Repuis a été un précurseur et a même joué un rôle de leader ouvrant la voie à de nouveaux concepts, de nouvelles formations, s'adaptant toujours aux évolutions.

L'Institution n'a jamais cessé de placer l'apprenti au centre de ses préoccupations afin de respecter sa mission: offrir une formation professionnelle spécialisée à des apprentis ne pouvant acquérir celle du processus traditionnel, afin de leur offrir une autonomie maximale pour leur intégration professionnelle et sociale.

En cette année anniversaire, nous avons une pensée particulière et reconnaissante pour:

M. Jean-Henri Graz, qui en 1923 déjà, a pris conscience des difficultés que certains jeunes, en situation d'échec scolaire et exclus de l'apprentissage, rencontreraient dans leur future vie professionnelle active et qui, 10 ans plus tard, créera l'Association «Entraide aux jeunes par le travail». Cette dernière deviendra quelques années plus tard «Le Repuis», nom provenant du lieu-dit de la commune de Grandson sur lequel elle s'installe.

75 ans plus tard, le slogan «Afin qu'ils volent de leurs propres ailes» reste plus pertinent et actuel que jamais.

Que dire encore de cette année 2008? Malgré les exigences de nos mandants pour une organisation performante, nous avons pu asseoir le développement de notre centre spécialisé d'Yverdon-les-Bains qui dispense depuis plus de trois ans une formation professionnelle duale (patrons partenaires et Institution) avec un intérêt certain pour les acteurs économiques et une réussite appréciée de nos apprentis

L'avenir est bel et bien la préoccupation qui nous anime toutes et tous. En effet la situation économique qui se dégrade progressivement rend toujours plus difficile l'intégration professionnelle de nos apprentis. Travaillons dans le but de leur offrir les compétences adéquates et une formation la meilleure possible pour affronter leur futur dans des conditions leur permettant d'être pleinement reconnus comme individus actifs ayant leur place dans notre société. C'est ce qui a motivé les réflexions du Conseil de Fondation vers une organisation optimale répondant aux attentes de chacun.

Marcel Pellet, Président du Conseil de Fondation

*Nous avons la conviction de donner
aux apprenants qui nous sont confiés
la capacité de rêver leur avenir, de
leur redonner la confiance en eux, de
les enthousiasmer, de donner du sens à
leur engagement dans leur formation.
C'est le sens qui motive l'individu et
lui permet de se dépasser et nous
sommes heureux d'appartenir à une
communauté de valeurs où des
entreprises, des autorités s'engagent
avec nous auprès de ces jeunes !*

CFPS GRANDSON

Que peuvent représenter les activités d'une année, 2008 en occurrence, par rapport aux 75 ans d'existence du Repuis? Un petit «morceau de vie» qui s'inscrit dans la prolongation des années précédentes mais surtout des réflexions, des stratégies et des décisions qui seront déterminantes pour les années à venir.

Vous trouverez ci-dessous quelques événements clés qui ont marqués l'année 2008.

Une nouvelle organisation a été mise en place pour l'accueil des apprenants à la rentrée d'août. Les deux premières semaines sont axées sur l'information, l'évaluation, la découverte et l'intégration dans un centre de formation. La période d'orientation professionnelle qui s'ensuit est raccourcie afin que le jeune puisse débiter le plus rapidement possible la phase de préparation à la formation.

Sur le plan de la socialisation, nos prestations s'adaptent au niveau d'autonomie et d'évolution des apprenants: les transferts internes d'un lieu de vie à un autre sont réguliers, à savoir de l'internat de proximité à l'internat décentralisé, et ensuite au milieu ouvert ou à l'externat. De nouvelles activités éducatives culturelles ont été développées, en particulier la danse et le théâtre. Les jeunes démontrent dans ce cadre une motivation importante, qualités pouvant être transférées dans la formation. Les apprenants sourds bénéficient de prestations supplémentaires grâce à de nouvelles forces de travail et par la coordination de nos actions via le groupe de travail surdité.

Tenant compte des besoins du marché du travail, du potentiel des jeunes que nous accueillons et des attentes des Offices de l'Assurance Invalidité, nous apportons ponctuellement les ajustements nécessaires dans nos secteurs de formation professionnelle. Ceci nous a amené à redimensionner les secteurs menuiserie et arts-graphiques, à renforcer les secteurs intendance et paysagisme. Le secteur maçonnerie, nouvellement ouvert, à la particularité de collaborer très étroitement avec deux entreprises privées de construction de la région.

Dans le but d'élargir notre offre de prestations, un nouveau mode de formation en entreprise a été conceptualisé. Il a pour objectif d'enrichir le cursus de formation et de favoriser l'intégration professionnelle. Au sein de l'entreprise partenaire, les jeunes bénéficient de l'encadrement permanent d'un maître socioprofessionnel et du soutien ponctuel d'un répondant social. Le développement de ce projet s'effectuera dans la région lausannoise, au profit des apprenants en fin de formation, pour les métiers suivants: intendance, peinture en bâtiment et horticulture.

Les collaborateurs et la direction du CFPS Le Repuis à Grandson remercient tous les partenaires externes qui nous permettent de remplir notre mission.

Alain Zumbrunnen
Directeur CFPS Le Repuis à Grandson



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008 · YVERDON

Faciliter l'insertion professionnelle des JAD jeunes adultes en difficultés du canton de Vaud.

Mise en œuvre des Mesures d'Intégration Sociale MIS et du programme FORJAD au CFPS le Repuis Yverdon-les-Bains.

La Loi sur l'Action Sociale Vaudoise (LASV) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006 prévoit d'apporter des réponses aux problèmes sociaux et sociodémographiques en prévenant la marginalisation des personnes, en agissant en amont dans leurs parcours, notamment au niveau de la formation, ainsi qu'en octroyant un revenu d'insertion (RI), stimulant ainsi l'intégration au monde du travail ainsi qu'à la formation post-obligatoire.

Le mandat confié au Repuis Yverdon-les-Bains par le SPAS (Service de prévoyance et d'aide sociales) au travers des Mesures d'intégration sociale est de proposer à de jeunes adultes bénéficiant du revenu d'insertion, de développer des compétences visant à améliorer leur aptitude à la formation. La possibilité leur est donnée de se réapproprier leur futur, de mobiliser leurs ressources, d'élaborer un projet de formation qualifiante. Leur profil présente l'une ou plusieurs des difficultés suivantes: scolarité chaotique / conflits familiaux / problèmes psychoaffectifs / surendettement / conduites addictives. Chacun d'eux a l'objectif de se former, se qualifier, en vue d'intégrer le marché du travail. Les deux mesures mises en place au Repuis Yverdon-les-Bains sont:

MIS orientation placement: élaborer un projet de formation et rechercher une place d'apprentissage

MIS préparation à la formation initiale: renforcer les pré-requis nécessaires à l'apprentissage.

Par ailleurs, sous l'impulsion des chefs du DFJC (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture), du DSAS (Département de la santé et de l'action sociale) et du DEC (Département de l'économie), s'est mis en place dès 2006 le programme FORJAD, Formation des Jeunes Adultes en Difficultés. Le Repuis Yverdon-les-Bains a été impliqué dès le départ dans la mise en œuvre de ce programme, qui permet de mettre en place des projets de formations certifiantes par le biais d'un contrat d'apprentissage, pour des jeunes qui pour la plupart sont déjà passés par le dispositif des MIS. Afin de prévenir toute rupture ou échec, ils sont soutenus pendant toute la durée de leur contrat d'apprentissage.

Par notre engagement dans ces nouveaux mandats, nous diversifions notre offre et répondons au mieux au besoin d'insertion de jeunes en difficultés. Nous nous inscrivons de la sorte dans la politique d'insertion mise en place par nos autorités.

Eviter l'exclusion sociale de ces jeunes en leur donnant les moyens pour une autonomie durable, est un véritable enjeu de société!

Claudine Robert
Directrice CFPS le Repuis Yverdon-les-Bains

EXERCICE 2008

Compte de profits et pertes de l'exercice 2008

Charges		Produits	
Charges d'exploitation		Produits de l'exploitation	
Charges d'exploitation		Pensions et	
Aliments	453'723	formation professionnelle	23'904'086
Vivres externes	229'279	Contribution	
Frais médicaux	4'112	formation en entreprise	515'707
Assurance accident apprenants	41'581	Chiffre d'affaire brut	
Primes aux apprenants	136'032	de la production	1'026'407
Frais de transports et divers	8'070	Chiffre d'affaire brut	
Matériel d'enseignement	42'172	co-traitance	104'735
Cours professionnels,		Différence sur TVA	
stages et visites d'entreprises	149'774	(système de forfait)	30'302
Loisirs	68'230	Ventes de prestations de services	119'316
Camps	1'521	Dons et legs divers	2'620
Sport	18'056	Autres produits	187'619
Education, prévention et divers	-9'770	Produits financiers	8'391
Matières premières	796'547	Déduction sur les produits	-9'680
Fournitures	69'836		
Sous-traitance	98'126	Subventions AI en cas de déficit	600'000
Salaires	16'416'034		
Charges salariales	3'409'646	Excédent de charges	27'280
Frais de collaborateurs	228'819		
Remboursement			
sur charges de personnel	-343'740		
Entretien des bâtiments			
et du domaine	111'871		
Loyers payés à des tiers	1'393'400		
Entretien, réparation,			
remplacement d'installations	1'007'611		
Outillage des secteurs	91'888		
Véhicules	343'672		
Assurances, droits, taxes			
et autorisations	107'552		
Energie et évacuation des déchets	346'975		
Administration et manifestations	343'010		
Informatique	282'153		
Publicité	2'266		
Intérêts hypothécaires	221'293		
Intérêts passifs, frais de banque	98'818		
Amortissements	336'185		
Impôts fonciers	12'041		
Total	26'516'783	Total	26'516'783

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

sur le contrôle ordinaire des comptes annuels
de la Fondation Le Repuis à Grandson

Lausanne, le 4 mai 2009

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Le Repuis, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire

Laurent BORGEAUD

Expert-réviser agréé ASR

Réviser responsable

Olivier ZYSSET

Expert-réviser agréé ASR

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

Actif	
Disponible	
Caisses	20'695
Poste	43'888
Banques	15'118
Comptes d'attente	5'737
Réalisables	
Créances	4'444'549
OFAS, subventions à recevoir	1'322'850
Autres créances envers des tiers	9'011
Autres créances à court terme	159
Créances à court terme	97'789
Stocks et travaux en cours	893'547
Actifs de régularisation	832'319
Immobilisations financières	11'000
Immobilisation - meubles	807'014
Immobilisation - immeubles	3'363'566
Total Actif	<u>11'867'242</u>

Passif	
Fonds étrangers	
Dettes à court terme résultant d'achats	1'889'217
Dettes financières à court terme	2'113'757
Autres dettes à court terme	256'428
Passifs de régularisation/ Provisions C.	294'254
Provisions à court terme	107'705
Dettes bancaires à long terme	5'717'761
Provisions pour rénovation	670'000
Autres provisions à long terme	8'000
Fonds	551'174
Fonds propres	
Capital de la fondation	150'000
Bénéfice résultant du bilan	136'225
Résultat de l'exercice	-27'279
Total Actif	<u>11'867'242</u>



COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

Le 3 juin 2009

Les produits pour «Pension et formation professionnelle» ont enregistré une progression de Fr. 2'348'267.– par rapport à l'exercice 2007 et s'élève en 2008 à Fr. 23'904'085.–.

Cette importante progression est liée essentiellement à l'augmentation des tarifs journaliers en 2008 pour les deux centres.

Le chiffre d'affaires brut de la production et les ventes de prestations de service se monte à Fr. 1'250'457.–; le recul s'élève à Fr. 87'123.– par rapport à l'exercice 2007.

Dans l'ensemble, les charges d'exploitation ont progressées d'une manière importante. Les frais de personnel se montent à Fr. 19'710'760.– en 2008 contre Fr. 18'515'211.– en 2007. Ils représentent la part principale des charges d'exploitation et des autres charges.

Les comptes de l'exercice 2008 clôturent avec un excédent de charges de Fr. 627'279.–. Ce montant sera en principe couvert par un complément de subvention de la part de l'Al.

Adolf Klingler,
trésorier du Conseil de Fondation

Le Repuis

Institution de formation professionnelle spécialisée

CFPS Le Repuis Grandson

1, ch. de Couderex – 1422 Grandson
Tél. 024 445 44 61 – Fax 024 445 51 01
E-mail: lerepuis@lerepuis.ch

CFPS Le Repuis Yverdon-les-Bains

32, rue des Prés-du-Lac – 1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 447 40 80 – Fax 024 445 01 19
E-mail: cfpsyverdon@lerepuis.ch

www.lerepuis.ch